LIGIA STELA FLOREA

LA PHRASE, ENTRE COMPLEXITÉ CONSTITUTIVE ET COMPLEXITÉ MARQUÉE. UN MODÈLE D'ANALYSE

1. LIMITES ET PERTINENCE DE LA PHRASE SIMPLE

1.0. Dans une série de travaux publiés notamment entre 2000 et 2009, nous avons abordé quelques faits de syntaxe qui mettent en question les limites de la phrase simple et amènent à reconsidérer la notion de phrase en général.

Les formes verbales « semi-finies », les compléments du comparatif, les constructions détachées (adjectif disjoint, apposition, SN en construction absolue) ou les constituants à fonction d'attribut « second degré » (attribut 2) appartiennent à une catégorie de constructions dont on ne saurait rendre compte à l'aide d'une simple description structurale. Ces faits de syntaxe sont interprétables à un niveau interphrastique et analysables en termes de *dérivation*, de *prédication seconde* et de *complexité constitutive*.

La complexité des mécanismes qui sous-tendent ces constructions nous a amenée à recourir aux concepts de structure profonde, modèle syntagmatique et modèle transformationnel, concepts relevant de la GGT version standard. L'interprétation sémantique des phrases contenant une de ces constructions postule l'existence en structure profonde d'au moins deux propositions dont l'une correspond à la phrase matrice (PM) et l'autre à la phrase constituante (PC).

Le modèle syntagmatique nous en fournit la description structurale, transposable en diagrammes arbres. L'application de l'appareil transformationnel à ces diagrammes arbres entraîne, dans une première étape, l'inclusion d'une version transformée de la phrase constituante sous le nœud SN (sujet ou objet) ou sous les nœuds SAdj ou SPrép de la phrase matrice. Les opérations d'effacement ou d'addition, qui surviennent ultérieurement, amènent la réduction progressive des phrases constituantes à de simples constituants de phrase: formes verbales non personnelles, compléments du comparatif, adjectifs isolés, appositions, constructions nominales ou participiales absolues, etc[1].

[1] Ces faits de syntaxe ont été abordés de manière disparate par les grammairiens M. Glatigny (1966), M. Gross (1968), J. Dubois (1969), M. Riegel *et alii* (1994). Draşoveanu s'y penche aussi dans deux chapitres de ses *Teze et antiteze în sintaxa limbii române* (1997). Sans recourir à l'appareil de la GGT, Draşoveanu se voit pourtant contraint à introduire, dans le cadre de son modèle, le concept de transformation. Il va donc parler de deux types de transformations: *contragere*, à propos des modes non personnels (gerunziu, infinitiv, supin) et de *reducere*, dans le cas des adjectifs ou participes

DACOROMANIA, serie nouă, XXVII, 2022, nr. 1, Cluj-Napoca, p. 72–83

1.1. Les formes verbales non personnelles dérivent d'une complétive d'objet, d'une relative ou d'une circonstancielle enchâssées sous les nœuds SN, SAdj ou SPrép de la phrase matrice. Elles permettent de réduire une phrase constituante à un constituant de phrase à fonction nominale (infinitif), à fonction adjectivale (participe présent ou passé) ou à fonction adverbiale (gérondif). Mais, avant d'être réduits à l'état de „formes satellites", l'infinitif, le participe ou le gérondif constituent le centre d'une PC dont la réduction en surface les transforme en résidus de prédication, devenue de ce fait une *prédication seconde*[2].

Les compléments du comparatif ont la forme d'un SN, d'un Adj ou d'un SAdv[3] régis par la conjonction *que* ou *comme*. Ils dérivent d'une complétive de l'adjectif ou de l'adverbe, centrées sur les verbes *être* ou *le faire*. La réduction de la PC, source de la *complexité constitutive*, explique le fait que des connecteurs à régime verbal prédicatif en viennent à régir des SN, des Adj ou des SAdv et que ces derniers acquièrent le statut de prédications secondes.

Le troisième groupe de constituants inclut d'une part les constituants en position d'attribut second degré, attribut modifiant le sujet ou l'objet d'un verbe non copule, et, d'autre part, les constituants en position détachée, tels l'adjectif disjoint (isolé), l'apposition ou le GN en construction absolue. Chacun de ces constituants remonte à une construction complexe, dérivée par transformation généralisée d'une PM centrée sur le verbe prédicatif réalisé en surface, et d'une PC avec *être* ou *avoir*, copules du sujet ou de l'objet.

Si les deux premiers groupes de constituants présentent différents degrés d'intégration syntaxique (plus élevé pour les infinitifs prépositionnels ou les compléments du comparatif), le troisième groupe inclut principalement des constituants situés hors du domaine de rection de la phrase simple à laquelle ils ne se rattachent plus que par des marques morphologiques (accord de l'épithète détachée ou de l'attribut avec le SN). Les uns comme les autres réclament une analyse qui délinéarise la phrase par deux opérations successives:

- rétablir la prédication secondaire qui sous-tend le constituant en question et identifier son support référentiel, c'est-à-dire le sujet qui lui correspond ;
- rétablir la relation sémantique (qualificative ou circonstancielle) qui rattache cette prédication secondaire à la prédication principale de l'énoncé.

1.2. Il s'avère que la structure de la phrase simple est rien moins qu'homogène, présentant une *complexité constitutive* qui, contrairement à la *complexité marquée*, n'est pas perceptible en surface. Dans l'analyse de la phrase complexe,

détachés. Comme la fonction de prédicat est assignée aux seuls modes personnels, il va nommer ce genre de prédications *propredicate* et les propositions qu'elles construisent *pro-propoziții*.

[2] Pour le concept de prédication seconde voir aussi S. Hanon (1989), P. Cadiot (2000), N. Furukawa (2000) et C. Muller (2000), qui lui accordent cependant, tantôt un sens, tantôt une extension différents .

[3] Les symboles catégoriels SN, SAdj, SAdv, SPrép correspondent à syntagme nominal, syntagme adjectival, adverbial ou prépositionnel. Le GN (groupe nominal) inclut un SN + déterminants, comme le GV (groupe verbal) inclut un SV (syntagme verbal) + modificateurs.

nous assignerons à ces constructions un statut de *sous-phrases,* pour les distinguer des phrases centrées sur une prédication du premier ordre.

La complexité constitutive et la prédication seconde mettent en question la stabilité et la pertinence de la phrase simple, ainsi que les limites qui la séparent de la phrase complexe. Aussi avons-nous proposé de renoncer au concept de phrase simple et de considérer comme pertinente en grammaire la division phrase minimale *vs* phrase complexe. La phrase minimale est une version unitaire et homogène de la phrase simple; si elle ne se réduit pas au noyau SN+SV, ses versions déployées comportent un GN et/ou un GV syntaxiquement homogènes.

Qu'elle présente une complexité marquée ou constitutive, la phrase est une unité charnière entre micro- et macro-syntaxe, ou, pour employer les mots de Combettes (1998, p. 40), une unité intermédiaire entre proposition et unité discursive. Ce qui semble accréditer l'idée que les niveaux micro et macro-syntaxique ne sont pas tout à fait disjoints l'un de l'autre[4].

Du reste, bon nombre de transformations responsables de la prédication seconde et de la complexité constitutive seraient déterminées, selon Combettes (1998, p. 41), par des tensions« entre les facteurs textuels et les facteurs d'ordre syntaxique ». Or, ces transformations visent justement à une re-hiérarchisation structurelle de la phrase complexe par des procédures d'assouplissement et de contraction destinées à assurer son intégration optimale dans la cohésion thématique et référentielle de l'unité discursive (voir *infra* analyse de l'exemple 1).

2. LA PHRASE COMPLEXE, UNITÉ MAXIMALE DE LA SYNTAXE DE RECTION

2.0. Le problème qui se pose quand on s'applique à décrire la structure de la phrase c'est de rendre compte de la variété infinie des structures phrastiques à partir d'un nombre réduit de catégories, ce qui suppose, dans le cas de la phrase complexe comme dans celui de la phrase minimale, la mise à jour de certains mécanismes récursifs.

Ces mécanismes agissent à travers un système de règles qui définit syntaxiquement les trois constituants de la structure hiérarchique (phrase complexe, phrase minimale et syntagme) et qui permet d'engendrer toutes les structures de phrase qu'on produit dans les diverses situations de la communication verbale.

Ce système de règles est en grand celui de la grammaire générative standard, qui associe à la description syntagmatique des phrases une représentation dérivationnelle:

[4] Selon les grammairiens du texte, les relations de cohésion et de connexité qui fondent la construction verbale du texte, peuvent jouer au niveau microstructural aussi bien qu'au niveau macrostructural (cf. Van Dijk 1972). Dans la même lignée, Adam (1990) parle de la „double structuration" du discours, qui implique „deux modes de liage des propositions": un liage marqué grammaticalement par des connecteurs et par des éléments de reprise et un liage séquentiel mettant en œuvre des types spécifiques de structuration globale de la textualité.

(i) Une phrase complexe est formée d'au moins deux phrases minimales dont l'articulation se fait par enchaînement séquentiel (coordination ou juxtaposition) ou par emboîtement syntaxique (subordination);

(ii) La macrostructure de subordination contient une phrase autonome du point de vue sémantique et syntaxique, appelée *phrase matrice* (PM) et une ou plusieurs phrases syntaxiquement et sémantiquement non autonomes, appelées *phrases constituantes* (PC);

(iii) Dans la macrostructure de coordination, les deux phrases minimales sont en règle générale autonomes du point de vue sémantique et syntaxique mais leur permutation peut entraîner une modification de sens ou engendrer une suite inacceptable;

(iv) Une phrase minimale est une structure basique comportant des constituants syntaxiquement homogènes: un SN et un SV ou des groupes de forte cohésion, à savoir un GN de forme SN+Adj conjoint ou SN+SPrép et respectivement un GV de forme SV+Adv, SV+SAdv ou SV+SPrép;

(v) L'expansion des groupes syntaxiques par inclusion d'une version transformée de la ou des phrase(s) constituante(s) sous le nœud SN (sujet ou objet) ou sous les nœuds SAdj, SAdv ou SPrép de la phrase matrice engendre la complexité marquée, alors que la réduction des phrases constituantes à des sous-phrases engendre la complexité constitutive.

2.1. Les mécanismes linguistiques responsables de la complexité marquée ou constitutive réclament le recours à deux niveaux d'analyse et de représentation:

● le niveau syntagmatique, qui fournit l'analyse structurale des phrases minimales en termes de diagrammes arbres (indicateurs syntagmatiques de base) ;

● le niveau transformationnel, qui rend compte des opérations appliquées à deux ou plusieurs indicateurs syntagmatiques de base pour les convertir dans un indicateur syntagmatique dérivé final.

L'application de l'appareil transformationnel à la structure profonde, c'est-à-dire aux indicateurs syntagmatiques de base, entraîne l'inclusion d'une version transformée de la ou des phrase(s) constituante(s) sous le nœud SN (sujet ou objet) ou sous les nœuds SAdj, SAdv ou SPrép de la phrase matrice. Les transformations qui président à l'engendrement des structures de subordination sont la complémentation, la relativisation, la nominalisation et celles qui mènent aux différentes formes d'expansion circonstancielle[5].

Les opérations d'effacement ou d'addition, qui surviennent ultérieurement, amènent dans certains cas la réduction des phrases constituantes à des constituants

[5] Le classement structural des subordonnées établit trois classes d'équivalence: SN, SAdj et SPrép adjoint. Dans la classe SN, on range les subordonnées à fonction nominale (sujet, complément d'objet, attribut 1, compléments du nom, de l'adjectif et de l'adverbe). Dans la classe SAdj, on range les subordonnées relatives à fonction adjectivale (épithétiques et attributives 2). Enfin, dans la classe SPrép adjoint, on traite les subordonnées à fonction d'adjoint, modificateur du SV de la PM, à savoir la plupart des circonstancielles.

analysables en termes de prédications secondes et de sous-phrases. Nous faisons remarquer que la notion de *sous-phrase* est utilisée ici dans un sens différent de celui que lui prêtent Le Goffic (1993) et Wilmet (1998), qui l'assimilent à la catégorie de subordonnée en général.

2.2. Le recours aux structures profondes et aux mécanismes de dérivation *permet de décrire à la fois et de manière conjointe les phénomènes de complexité marquée et les phénomènes de complexité constitutive.*

L'isomorphisme entre phrase minimale et phrase complexe, qui amène certains auteurs à affirmer que la dernière n'est pas une catégorie pertinente, car elle se ramène à une structure de proposition (Milner 1989), ne doit pas nous faire oublier qu'on a affaire là à deux niveaux distincts de la structure hiérarchique. La relation entre phrase complexe, phrase minimale, groupe ou syntagme est, comme on l'a déjà vu, une relation de composition: une unité de rang supérieur est composée d'unités de rang inférieur.

Bien qu'elle repose, comme la phrase minimale, sur des rapports de rection, la phrase complexe s'en distingue non seulement par des traits d'ordre quantitatif (degré d'expansion) mais aussi par des traits d'ordre qualitatif, qui la définissent en tant qu'unité relationnelle. Ces traits concernent l'expression linguistique du rapport de rection entre les unités connexes, rapport qui bénéficie dans chaque cas de marques spécifiques (cf. Draşoveanu 1997).

Ainsi, les rapports de connexité qui relient les syntagmes à l'intérieur de la phrase minimale sont assurés par les prépositions, connecteurs à régime nominal, alors que les rapports de connexité qui relient les phrases entre elles sont assurés par des connecteurs à régime verbal prédicatif: conjonctions, pronoms ou adverbes relatifs, pronoms ou adverbes conjonctifs. Si le phénomène d'accord (co-occurrence de marques nom-adjectif ou nom-verbe) est typique de la phrase minimale – même s'il peut se faire jour aussi dans les sous-phrases adjectivales et participiales – les phénomènes de concordance temporelle ou modale entre principale et subordonnée sont spécifiques de la phrase complexe.

3. UN MODÈLE D'ANALYSE EN CINQ OPÉRATIONS

Les deux exemples qu'on va présenter illustrent aussi bien l'analyse de la phrase dite „simple" que celle de la phrase complexe. La phrase matrice est une phrase minimale, syntaxiquement autonome, dont l'indicateur syntagmatique fournit des points d'insertion aux sous-phrases et aux phrases constituantes. Aussi bénéfciera-t-elle d'une représentation complète dans le diagramme arbre. Pour serrer d'aussi près que possible la structure de la phrase, notre analyse suivra un parcours en cinq étapes:

I. Identification de la phrase matrice et des phrases constituantes, selon les critères:

– présence des prédications du premier ordre ;
– présence des prédications du second ordre ;
– présence des marqueurs de subordination/coordination.

II. Délimitation et dénombrement des unités phrastiques qui composent la phrase complexe. Une unité phrastique peut inclure:
– une phrase matrice +/– sous-phrase ;
– une phrase constituante +/– sous-phrase;
– une incise/une incidente.

Les sous-phrases [p] ne sont pas considérées comme des unités phrastiques à part entière.

La numérotation ne suit pas l'ordre linéaire mais l'ordre hiérarchique des unités: s'il y a une seule PM, ce sera la P1, s'il y en a plusieurs, les PM seront numérotées avant les PC qui en dépendent, de façon à mettre en évidence les groupes constitués autour de ces PM.

III. Repérage des connecteurs et des points d'articulation entre les unités phrastiques. Le terme recteur permet d'établir le point d'insertion de chaque unité dans la structure de la phrase de base.

IV. Identification des rapports de subordination et de coordination qui structurent l'ensemble:
– analyse en CI de l'unité phrastique organisée autour de la phrase matrice ;
– détermination du statut formel et fonctionnel des unités phrastiques.

V. Représentation des rapports qui structurent la phrase complexe à l'aide du schéma-arbre. La phrase matrice sera désignée par P1, les phrases constituantes, par P2, P3... Pnet les sous-phrases parp1, p2... pn.

Exemple 1

Et alors, sur la grande route qui étendait sans en finir son ruban de poussière, par les chemins creux où les arbres se courbaient en berceaux, dans les sentiers dont les blés lui montaient jusqu'aux genoux, avec le soleil sur ses épaules et l'air du matin à ses narines, le cœur plein des félicités de la nuit, l'esprit tranquille, la chair contente, il s'en allait ruminant son bonheur, comme ceux qui mâchent encore, après dîner, le goût des truffes qu'ils digèrent. (G. Flaubert)

Phrase matrice: ... sur la grande route, par les chemins creux, dans les sentiers... il s'en allait (1)
Sous-phrase 1: avec le soleil sur ses épaules[qui avait] le soleil sur ses épaules
Sous-phrase 2: avec l'air du matin à ses narines[qui avait] l'air du matin à ses narines
Sous-phrase 3: [qui avait] le cœur plein des félicités de la nuit
Sous-phrase 4: [qui avait] l'esprit tranquille
Sous-phrase 5: [qui avait] la chair contente
Sous-phrase 6: ruminant son bonheur
Sous-phrase 7: comme [le sont] ceux
Phrase constituante: qui étendait son ruban de poussière (2)

Sous-phrase: sans en finir
Phrase constituante: où les arbres se courbaient en berceaux (3)
Phrase constituante: dont les blés lui montaient jusqu'aux genoux (4)
Phrase constituante: qui mâchent encore, après dîner, le goût des truffes (5)
Phrase constituante: qu'ils digèrent (6)

P1 – phrase matrice + [7 sous-phrases, dont 5 coordonnées]
P2: phrase constituante *qui* + [sous-phrase]
P2 enchâssée dans P1: cf. *la route*
P3: phrase constituante *où*
P3 enchâssée dans P1: cf. *les chemins*
P4: phrase constituante *dont*
P4 enchâssée dans P1: cf. *les sentiers*
P5: phrase constituante *qui*
P5 enchâssée dans P1: cf. *ceux*
P6: phrase constituante *que*
P6 enchâssée dans P5: cf. *les truffes*

Le statut formel et fonctionnel des PC de (2) à (6) se résume aux traits suivants: elles sont toutes des relatives épithétiques restrictives.

Remarques

Les sous-phrases (1) à (5) insérées dans la phrase matrice sont à l'origine des relatives épithétiques descriptives modifiant le SN *Frédéric*, pronominalisé par *il* (*Frédéric, qui avait le soleil sur ses épaules... qui avait l'esprit tranquille...*). La sous-phrase (6) dérive d'une relative attribut (*il s'en allait qui ruminait son bonheur*), alors que la sous-phrase (7) remonte à une conjonctionnelle comparative (*comme le sont ceux*). Dans le schéma-arbre, la sous-phrase (6) va précéder les cinq sous-phrases coordonnées.

Si nous avons dérivé les sous-phrases 1 et 2 de relatives descriptives c'est parce que la préposition *avec* ne régit ici ni un complément d'accompagnement (ex. *il s'en allait avec Paul*), ni un complément de manière (*il s'en allait avec regret*). Les groupes prépositionnels *avec le soleil sur ses épaules et l'air du matin à ses narines* sont sémantiquement analogues aux trois groupes nominaux en construction absolue *le cœur plein des félicités de la nuit, l'esprit tranquille, la chair contente.* Vu qu'ils contiennent tous des SN définis mérologiques désignant des parties du corps, ils servent à décrire l'état physique et psychique du sujet Frédéric pendant sa randonnée champêtre.

Quant à la construction participe *ruminant son bonheur*, elle équivaut ici à la construction gérondive *en ruminant son bonheur*, l'une et l'autre opérant la réduction d'une relative attribut en position postverbale: „il s'en allait qui ruminait son bonheur" (structure propre à la langue française). Ce type de transformation a été étudiée aussi par Draşoveanu qui la nommait *contragere gerunzială* et qu'il associait à une *pro-propoziţie* (1997, p. 248). À la différence des constructions nominales précédentes, qui dénotaient un état concomitant à une action, la construction participe

renvoie à deux actions concomitantes. En structure de surface, les constructions nominales précèdent le SV, alors que la construction participe le suit de près.

Les SPrép circonstanciels et les GN à fonction qualifiante sont, par leur position dans l'énoncé, des „constituants périphériques ou parenthétiques" qui témoignent, selon B. Combettes (1998, p. 41) d'une re-hiérarchisation structurelle de la phrase, due à des tensions entre facteurs textuels et facteurs syntaxiques. Loin de marquer une intégration progressive des constituants périphériques dans les structures phrastiques, cette re-hiérchisation structurelle correspond plutôt à une *reconfiguration* de la phrase, qui se trouve scindée en deux segments de niveaux hiérarchiquement distincts: une phrase noyau et un ou plusieurs « satellites » n'ayant plus avec le noyau que des liens sémantiques et référentiels. Cette reconfiguration de la phrase est mise au service de l'énoncé qu'elle produit, auquel elle assure, avec le marqueur discursif *et alors*, les conditions nécessaires à son intégration dans la cohésion du texte.

La présence massive des subordonnées relatives au niveau des sous-phrases comme au niveau des phrases constituantes ne doit pas nous surprendre, étant donné qu'on a affaire à une séquence descriptive. Ce qui pourrait surprendre en revanche, c'est d'un côté, la série des circonstanciels de lieu en position initiale et, de l'autre, la série des groupes nominaux prépositionnels ou en construction absolue qui leur fait pendant. La symétrie qui s'établit ainsi entre les SPrép circonstanciels et les groupes nominaux à fonction qualifiante explique peut-être, dans une certaine mesure, l'effet d'équilibre et d'harmonie que dégage la phrase flaubertienne (extraite de *l'Education sentimentale*).

Exemple 2

Tandis que ses amies s'habillaient, prêtes à aller au bal, elle s'interrogeait si elle allait s'y rendre, vu qu'elle se sentait triste et abattue, si abattue, qu'elle commença à déboutonner sa robe, ayant décidé à ne plus sortir, quand on frappa à la porte et qu'elle vit entrer Geneviève, qui tenait à la main une magnifique gerbe de fleurs qu'elle manqua de laisser tomber à la vue de son amie, si lasse et mélancolique qu'on l'eût dite malade.

Phrase matrice:... elle s'interrogeait (1)
- Phrase constituante: tandis que ses amies s'habillaient (2)
 - Sous-phrase: [qui étaient] prêtes
 - Sous-phrase: à aller au bal
- Phrase constituante: si elle allait s'y rendre (3)
- Phrase constituante: vu qu'elle se sentait triste et abattue (4)
 - Sous-phrase:[elle se sentait] si abattue
- Phrase constituante: qu'elle commença à déboutonner sa robe (5)
 - Sous-phrase: ayant décidé
 - Sous-phrase: à ne plus sortir

Phrase constituante: quand on frappa à la porte (6)
Phrase constituante: qu'elle vit (7)
Sous-phrase: entrer Geneviève
Phrase constituante: qui tenait à la main une magnifique gerbe de fleurs (8)
Phrase constituante: qu'elle manqua de laisser tomber à la vue de son amie (9)
Sous-phrase: [qui était] si lasse
Sous-phrase: [qui était] si mélancolique
Phrase constituante: qu'on [l']eût dit[e] (10)
Sous-phrase: [qu'elle était] malade
P1 : – phrase matrice
P2: phrase constituante *tandis que* + [2 sous-phrases]
P2 enchâssée dans P1: cf. *s'interrogeait*
P3: phrase constituante *si*
P3 enchâssée dans P1: cf. *s'interrogeait*
P4: phrase constituante *vu que* + [sous-phrase]
P4 enchâssée dans P1: cf. *s'interrogeait*
P5: phrase constituante *que* + [2 sous-phrases]
P5 enchâssée dans P4: cf. *si abattue*
P6: phrase constituante *quand*
P6 enchâssée dans P5: cf. *commença à déboutonner*
P7: phrase constituante *que* + [sous-phrase]
P7 enchâssée dans P5: cf. *commença à déboutonner*
P6 et P7 coordonnées par *et*
P8: phrase constituante *qui*
P8 enchâssée dans P7, cf. *Geneviève*
P9: phrase constituante *que* + [2 sous-phrases]
P9 enchâssée dans P8, cf. *unegerbe de fleurs*
P10: phrase constituante *que*+[sous-phrase]
P10 enchâssée dans P9, cf. *si lasse, si mélancolique*

P1 – principale
P2 – conjonctionnelle, circonstancielle de temps (*s'interrogeait*)
P3 – conjonctionnelle, complétive d'objet indirect (*s'interrogeait*)
P4 – conjonctionnelle, circonstancielle de cause (s*'interrogeait*)
P5 – conjonctionnelle, circonstancielle de conséquence (*si abattue*)
P6 – conjonctionnelle, circonstancielle de temps (*commença à déboutonner*)
P7 – i d e m, coordination copulative avec P6
P8 – relative épithétique descriptive (*Geneviève*)
P9 – relative épithétique descriptive (*unegerbe de fleurs*)
P10 – conjonctionnelle, circonstancielle de conséquence (*si lasse, si mélancolique*)

Remarques

C'est une phrase complexe de structure standard qui, bien que comptant plus de phrases minimales (avec ou sans sous-phrases incorporées) présente finalement une construction plus simple et prévisible que la précédente. Evidemment, la pression des facteurs d'ordre stylistique est tout autre.

La P3 est une complétive indirecte, parce que le verbe régissant comporte le schéma actantiel *interroger qqun sur qqch*, donc V+SN+SPrép. Le pronom réfléchi *se* occupant la position SN, la phrase constituante (3) ne saurait occuper qu'une position de SPrép au cadre du SV. Les SPrép à la source des PC (2) et (4), une temporelle et une causale, sont au contraire des SPrép adjoints inclus dans le GV.

Les deux subordonnées consécutives P5 et P10 s'enchâssent chacune dans une sous-phrase centrée sur un SAdj disjoint de forme *si* + Adj (*si abattue, si lasse, si mélancolique*) où *si* est un adverbe intensif. N'appartenant pas à la phrase matrice, cette sous-phrase n'apparaît pas dans le schéma-arbre.

Dans P5, l'infinitif prépositionnel *à déboutonner* est incorporé à la structure du verbe prédicatif, car il forme avec le semi-auxiliaire *commencer* une périphrase aspectuelle. Pour des raisons analogues, dans P9, les deux infinitifs *laisser tomber* font partie intégrante du verbe prédicatif, à cette différence près que ce dernier inclut deux périphrases coup sur coup: modale (*manquer de laisser*) et factitive (*laisser tomber*).

4. POUR CONCLURE

Notre approche s'inscrit dans le courant des recherches qui envisagent les faits de syntaxe dans une perspective plus fonctionnelle, où se mêlent sémantique de l'énoncé et analyse de discours (cf. Charolles et Combettes 1999).C'est dans cette perspective que nous avons traité en 2000 la syntaxe de la phrase simple, démontrant que la structure de la phrase est solidaire de sa fonction discursive. Cet ouvrage sortait au moment où le regain d'intérêt pour le concept de prédication et surtout de prédication seconde culminait par l'apparition du numéro127/ 2000 de la revue *Langue Française*.

Il ne s'agissait pas de nier l'apport des travaux d'orientation traditionnelle ni, à plus forte raison, de mettre en question la définition de la phrase comme domaine de rection et niveau structural essentiel.Ce qu'ils ont mis en question, cestravaux, ce sont les limites et la stabilité de la phrase simple qui se révélait tout à coup beaucoup moins unitaire et homogène qu'on ne l'avait cru.Il découle de là que la division phrase simple vs phrase complexe devient caduque et qu'on devrait lui substituer la division complexité constitutive vs complexité marquée.

Le modèle d'analyse, qui nous a été inspiré par la GGT version standard (Chomsky 1965/1971, Ruwet 1968), permet de rendre compte de cette complexité d'une manière unitaire, sans dissocier l'analyse de la phrase minimale de celle de la phrase complexe. Il permet surtout d'atteindre les mécanismes sémantico-syntaxiques qui sous-tendent la construction de la phrase telle que pendulant de par sa vocation énonciative entre contraintes syntaxiques et contraintes discursives. En devenant énoncé, toute phrase s'intègre à un texte, à un discours, or la condition de cohésion peut imposer une refonte structurelle qui substitue à la structure standard une organisation plus lâche, mais plus souple et dynamique, marquée parfois d'une visée esthétique.

BIBLIOGRAPHIE

Adam 1990 = J.-M. Adam, *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga, 1990.
Cadiot 2000 = P. Cadiot, *La préposition comme connecteur et la prédication seconde*, in «Langue française», no. 127, 2000, p. 112–125.
Charolles, Combettes 1999 = M. Charolles, B. Combettes, *Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours*, in «Langue française», no. 121, 1999, p. 76–116.
Chomsky1965/1971 = N. Chomsky, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Editions du Seuil, 1965/1971.
Combettes1998 = B. Combettes, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys 1998.
Draşoveanu 1997 = D.D. Draşoveanu, *Teze şi antiteze în sintaxa limbii române*, Cluj-Napoca, Editura Clusium, 1997.
Dubois 1969 = J. Dubois *Grammaire structurale du français: la phrase et les transformations*, Paris, Laroussse, 1969.
Furukawa 2000 = N. Furukawa, ***Elle est là qui pleure****: construction à thème spatialement localisé*, in «Langue française», 2000, no. 127, p. 95–111.
Glatigny 1966 = M. Glatigny, *L'adjectif en apposition se rapporte-t-il au nom?*, in «Le Français moderne», 1966, no. 4, p. 264–279.
Gross 1968 = M. Gross, *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du verbe*, Paris, Larousse, 1968.
Hanon 1989 = S. Hanon, *La prédication seconde et les constructions absolues*, in «Travaux de linguistique», 19899, no.18, p.31–44.
Le Goffic 1993 = P. Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Éducation 1993.
Milner 1989 = J.-Cl. Milner, *Introduction à une science du langage*, Paris, Éditions du Seuil, 1989.
Muller 2000 = C. Muller, *Les constructions à adjectif attribut de l'objet, entre prédication seconde et complémentation verbale*, in «Langue française», 2000, no. 127, p. 21–35.
Riegel*et alii* 1994 = M. Riegel *et alii*, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994.
Ruwet 1968 = N. Ruwet, *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Éditions Plon, 1968.
Van Dijk 1972 = T.A. Van Dijk, *Some Aspects of Text Grammar*, The Hague, Mouton, 1972.
Wilmet 1998 = M. Wilmet, *Grammaire critique du français*, Paris–Bruxelles, Hachette Supérieur, 1998.

FRENCH SENTENCE, BETWEEN CONSTITUTIVE COMPLEXITY AND MARKED COMPLEXITY. AN ANALYSIS MODEL (*Abstract*)

This article synthesizes the results of several works on syntactic phenomena which question the notion of *phrase simple* and oblige to reconsider the notion of *phrase* in general. By analyzing these constituents using GGT instruments, the author concluded that they are interpretable at an interphrastic level in terms of *derivation, second predication and constitutive complexity*. The constitutive complexity and the second predication show the lack of homogeneity and stability of the *phrase simple*. It follows that the *phrase simple vs. phrase complexe* division becomes obsolete and must be replaced with the *constitutive complexity vs. marked complexity* division.

The fact of associating, in the analysis of the *phrase complexe*, the syntagmatic model and the derivational one makes it possible to describe at the same time and in a joint way the phenomena of marked complexity and those of constitutive complexity. The result is an analysis model in five operations: (1) identification of the *phrase matrice* and of the *phrases constituantes*, (2) delimitation and enumeration of the units phrasing, (3) identification of the connectors and points of articulation between the units phrasing, (4) identification of subordination and coordination relationships, (5) representation of these relationships using the tree diagram.

The two illustrative examples show that the structure of the minimal sentence and that of the complex sentence can be accounted for in a unitary manner. This model allows above all to reach the semantic-syntactic mechanisms which underlie the construction of the French sentence as pendulant between syntactic and discursive constraints.

Cuvinte-cheie: *fraza franceză*, *model de analiză*, *predicație secundă*, *derivare*, *complexitate constitutivă*, *complexitate marcată.*

Keywords: *phrase simple*, *phrase complexe*, *modèle d'analyse*, *prédication seconde*, *dérivation*, *complexité constitutive*, *complexité marquée.*

Mots-clés: *French sentence*, *analysis model*, *derivation, second predication, constitutive complexity, marked complexity.*

Universitatea Babeş-Bolyai
Facultatea de Litere
Cluj-Napoca, str. Horea, 31
lsflorea@yahoo.fr